



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

S.A. au capital de 5 497 100 €
R.C.S. Nanterre 775 728 417
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles



6 place de la Pyramide
92908 Paris la Défense Cedex
France

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
R.C.S. Nanterre 572 028 041
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

GASCOGNE

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
GASCOGNE
Société Anonyme
68 rue de la Papeterie - 40200 Mimizan



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92086 Paris la Défense Cedex
France

S.A. au capital de 5 497 100 €
R.C.S. Nanterre 775 726 417
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

Deloitte.

6 place de la Pyramide
92908 Paris la Défense Cedex
France

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
R.C.S. Nanterre 572 028 041
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

GASCOGNE

Société Anonyme

Siège social : 68 rue de la Papeterie - 40200 Mimizan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GASCOGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 26 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et des avances en compte courant afin de prendre en compte les pertes de valeur de certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation et des avances en compte courant, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 26 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

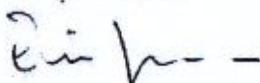
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 30 avril 2020

KPMG Audit IS

Eric Junières
Associé

Paris la Défense, le 30 avril 2020

Deloitte & Associés

Emmanuel Gadret
Associé

II.5. COMPTES ANNUELS 2019 DE LA SOCIETE MERE GASCOGNE SA

II.5.1. COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation		7 107	6 035
Prestations de services		5 413	5 240
Autres produits, reprises sur provisions et transfert de charges		1 693	795
Charges d'exploitation		(6 812)	(5 969)
Autres achats et charges externes		(2 947)	(2 141)
Impôts, taxes et versements assimilés		(236)	(133)
Salaires et traitements		(2 036)	(2 053)
Charges sociales		(934)	(1 015)
Dotations aux amortissements		(627)	(602)
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0
Autres charges		(32)	(24)
Résultat d'exploitation		294	66
Produits financiers		12 323	10 200
Dividendes		0	7 913
Produits financiers filiales		2 323	2 282
Autres produits financiers		0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		10 000	4
Charges financières		(12 262)	(3 630)
Dotations financières aux provisions		(10 018)	(1 407)
Intérêts financiers et charges assimilées		(2 244)	(2 223)
Autres charges financières		0	0
Résultat financier	3.5	62	6 570
Résultat courant avant impôt		356	6 637
Produits exceptionnels		31	124
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5	4
Reprises sur provisions et transfert de charges		26	120
Charges exceptionnelles		(282)	(203)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(42)	(193)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(234)	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(6)	(10)
Résultat exceptionnel		(251)	(79)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(5)	(7)
Impôts sur les bénéfices		0	0
Résultat net de l'exercice		100	6 551

II.5.2. BILAN ACTIF

en milliers d'euros	Exercice 2019			Exercice 2018	
	Notes	Montants bruts	Amortissements et Provisions	Montants Nets	Montants Nets
Actifs Immobilisés		228 375	123 946	104 429	85 719
Immobilisations incorporelles	2.1	6 127	758	5 369	1 924
Immobilisations corporelles	2.1	4 864	2 887	1 976	1 943
Terrains forestiers					
Autres terrains		1 206	130	1 076	1 085
Constructions		2 170	1 790	380	372
Autres immobilisations corporelles		1 487	967	520	486
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	2.3	217 385	120 301	97 084	81 852
Participations		213 620	117 452	96 168	81 168
Créances rattachées à des participations					
Autres titres de participations		61		61	61
Prêts		58		58	58
Autres immobilisations financières		3 646	2 849	796	565
Actifs circulant		114 471	713	113 758	107 754
Stocks	2.4	180	159	21	21
Matières premières, approvisionnements		21		21	21
Marchandises		159	159	(0)	(0)
Créances	2.5	104 039	554	103 485	101 241
Avances et acomptes sur commandes		155		155	7
Clients et comptes rattachés		2 231		2 231	2 057
Autres créances		101 653	554	101 099	99 177
Trésorerie		10 251		10 251	6 492
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		10 251		10 251	6 492
Charges comptabilisées d'avance		377		377	287
Prime d'émission d'emprunt à étaler					
Ecart de conversion Actif		6		6	6
Charges à répartir		713		713	951
Total des actifs		343 942	124 659	219 283	194 719

II.5.3. BILAN PASSIF

en milliers d'euros		Exercice 2019	Exercice 2018
	Notes		
Capitaux propres	2.6	83 570	83 491
Capital social		60 800	60 800
Prime d'émission		0	0
Réserve légale		3 678	3 350
Réserve facultative		964	964
Autres réserves		4 874	4 874
Report à nouveau		13 066	6 843
Résultat de l'exercice		100	6 551
Provisions règlementées		89	109
Autres fonds propres	2.7	12 053	12 053
Provisions pour risques et charges	2.8	11	11
Dettes		123 649	99 164
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.9	87 349	67 800
Emprunts et dettes financières divers	2.10	11 100	7 289
Dettes fournisseurs, comptes rattachés		1 386	1 291
Dettes sociales et fiscales		935	979
Autres dettes	2.11	22 879	21 806
Ecart de conversion Passif			
Total des passifs et capitaux propres		219 283	194 719

II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2019

II.5.4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels de Gascogne SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n 2014-03 relatif au PCG), ainsi qu'aux règlements et avis ultérieurs applicables.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

II.5.4.2. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

II.5.4.2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES : VALEURS COMPTABLES BRUTES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1er janvier 2005. Au 31 décembre 2019, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 89 K€ après une reprise nette de l'exercice de 20 K€.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Acquisitions	Cessions Diminutions	Exercice 2019
Immobilisations incorporelles	5 409	3 542	2 824	6 127
Terrains	1 206	0	0	1 206
Constructions	2 136	57	23	2 170
Autres immobilisations corporelles	1 331	269	113	1 487
Total	10 083	3 868	2 961	10 990

II.5.4.2.2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Dotations	Cessions Diminutions	Exercice 2019
Immobilisations incorporelles	3 485	76	2 803	758
Terrains	121	9	0	130
Constructions	1 764	49	23	1 790
Autres immobilisations corporelles	846	226	105	967
Total	6 216	360	2 931	3 645

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :

- Murs 80 ans
- Toiture 25 ans
- Aménagement 15 ans

Bâtiments d'exploitation :

- Murs 40 ans
- Toiture 25 ans
- Aménagement 15 ans

Matériel de transport

5 ans

Mobilier et matériel de bureau

5 à 10 ans

Matériel informatique

5 ans

II.5.4.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Valeur brute au 31 décembre 2018	198 620	198 620
Acquisitions	15 000	0
Cessions	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2019	213 620	198 620
Dépréciations au 31 décembre 2018	(117 452)	(116 063)
Dotations	(10 000)	(1 389)
Reprises	10 000	0
Dépréciations au 31 décembre 2019	(117 452)	(117 452)
Valeur nette au 31 décembre 2019	96 168	81 168

Les acquisitions sont constituées d'une augmentation de capital de 15 000 K€ par incorporation de créances dans la société Gascogne Bois afin de recapitaliser la société.

Les mouvements sur les dépréciations sont constitués d'une dotation de 10 000 K€ sur les titres de Gascogne Bois et d'une reprise de 10 000 K€ sur les titres de Gascogne Papier.

Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Actions propres	Autres titres	Prêts	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31 décembre 2018	2 979	61	58	417	3 515
Acquisitions	0	0	0	250	250
Cessions	0	0	0	0	0
Reclassement	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2019	2 979	61	58	667	3 765
Dépréciations au 31 décembre 2018	(2 831)				(2 831)
Dotations	(18)				(18)
Reprises	0				0
Dépréciations au 31 décembre 2019	(2 849)	0	0	0	(2 849)
Valeur nette au 31 décembre 2019	129	61	58	667	916

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2019, 40 206 de ses propres actions. A la date de clôture, le dernier cours coté est de 3,68€.

La provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été dotée à hauteur de 18 K€ et s'élève à 2 849 K€ au 31 décembre 2018 en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2019 soit 3,24 €.

Au 31 décembre 2019, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

II.5.4.2.4. STOCKS

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	21	21
Marchandises	159	159
Valeur brute	180	180
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
Valeur nette	21	21

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

II.5.4.2.5. CREANCES

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Clients et comptes rattachés	2 231	2 057
Compte courant (intégration fiscale)	0	0
Compte courant (cash pooling)	92 942	89 241
Dépréciations des comptes courants	(554)	(554)
Etat, impôt sur les sociétés	8 189	10 030
Etat, TVA et autres	493	445
Autres créances	185	22
Total	103 485	101 241

Les avances en compte-courant faites aux filiales et sous-filiales sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future (cash flows futurs) des filiales et sous-filiales.

II.5.4.2.6. CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 24 320 052 actions de nominal 2,50 euros. Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	2019	2018
Situation nette au 1er janvier	83 491	67 195
Augmentation du capital	0	9 806
Augmentation des autres capitaux propres-primes d'émission	0	0
Résultat net	100	6 551
Variation nette des provisions réglementées	(20)	(61)
Situation nette au 31 décembre	83 570	83 491

II.5.4.2.7. AUTRES FONDS PROPRES

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

Biolandes Technologies (actionnaire d'Attis 2, principal actionnaire de Gascogne) a racheté les 4 821 137 ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraires) aux établissements bancaires détenteurs, à leur nominal de 2,50 euros en date du 25 février 2020. Toutes les caractéristiques des ORAN ont été conservées et notamment les conditions de rémunération (1% l'an) et la maturité (31 décembre 2023).

II.5.4.2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 11 K€ au 31 décembre 2019.

Elles incluent la provision pour les médailles du travail pour 5 K€ : les engagements actualisés en matière de médailles du travail sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,30 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

II.5.4.2.9. TRESORERIE, EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Solde au 1er janvier 2019	67 800
Découverts	(35)
Tirage crédit d'investissement	27 000
Tirage crédit d'investissement BPI France	5 000
Remboursement emprunts	(12 416)
Capitalisation intérêts prêt financement	0
Variation des intérêts courus non échus	0
Solde au 31 décembre 2019	87 349

Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Emprunts	18 567	67 283	1 500	87 349
Découverts utilisés dans le cadre du cash-pooling	0			0
Total	18 567	67 283	1 500	87 349

II.5.4.2.10. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Comptes courants des filiales (avances de trésorerie)	6 463	0
Comptes courants des filiales (cash pooling)	0	0
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	4 637	7 289
Comptes courants des associés	0	0
Fonds communs de placement du personnel	0	0
Intérêts courus non échus	0	0
Solde au 31 décembre	11 100	7 289

Variation des emprunts et dettes financières diverses

(en milliers d'euros)	
Solde au 1er janvier 2019	7 289
Comptes courants des filiales	6 463
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	(2 652)
Comptes courants des associés	0
Emprunts Fonds communs de placements	0
Intérêts courus non échus	0
Solde au 31 décembre 2019	11 100

II.5.4.2.11. AUTRES DETTES

Charges à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Fournisseurs	1 386	547
Dettes fiscales et sociales	402	461
Total	5 885	1 008

Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Palfrance, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

La charge d'IS est calculée dans les filiales comme en l'absence d'intégration : les filiales bénéficiaires remboursent à la société mère leur quote part d'IS : il n'y a pas d'imputation ou de remboursement pour les filiales déficitaires.

La société mère neutralise l'économie d'IS résultant de l'utilisation des déficits des filiales en constituant un compte d'attente au passif (notion d'économie de trésorerie pour la mère).

Dans le bilan l'intégration fiscale fait apparaître :

A l'actif, les créances de crédit d'impôt dues par l'Etat de 8 189 K€ (comprenant principalement les créances de Crédit d'Impôt Recherche et les créances de CICE).

Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales, soit 4 639 K€ en emprunts et dettes financières divers et à l'économie d'impôt d'intégration fiscale accumulée au 31 décembre 2019, soit 22 879 K€ en autres dettes.

II.5.4.2.12. SITUATION FISCALE LATENTE

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018		Variation		Exercice 2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
- Amortissements dérogatoires		(36)		9		(28)
- Charges non déductibles temporairement						
. Congés payés (ancien régime)	7		(10)		(3)	
. Autres	(3)		4		1	
Total	4	(36)	(6)	9	(2)	(28)

Les valeurs d'impôt de ce tableau ont été calculées au taux de 25,83%.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 84,3 M€ à fin 2019 et à 84,7 M€ à fin 2018.

II.5.4.2.13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par Gascogne SA pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

II.5.4.3. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

II.5.4.3.1. PRODUITS

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers, de dividendes. Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de la production immobilisée des équipes internes de Gascogne sur le projet de mise en place d'un ERP.

II.5.4.3.2. EFFECTIF DE L'EXERCICE 2019

	Moyenne 2019	Clôture 2019
Cadres	25	25
Techniciens	3	2
Agents de maîtrise	1	1
Employés	1	2
Total	31	30

II.5.4.3.3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 676 K€.

Les jetons de présence servis en 2019 aux membres du Conseil d'administration se sont élevés à 21 K€.

II.5.4.3.4. INTERESSEMENT DU PERSONNEL ET PARTICIPATION

Un accord de participation a été signé en juin 2018 pour la période 2018-2021.

Un accord d'intéressement a été signé en juin 2019 pour la période 2019-2021.

II.5.4.3.5. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Dividendes filiales	0	7 913
Reprises (Dotations) de provisions comptes courants filiales	0	0
Reprises (Dotations) de provisions de titres filiales et actions propres	(18)	(1 401)
Reprises (Dotations) de provisions de swap de taux	0	0
Reprises (Dotations) de provisions de pertes de change	1	(2)
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	2 323	2 282
Gains (pertes) de change	0	0
Commissions lignes non utilisées	(247)	(507)
Intérêts sur emprunts	(1 918)	(1 653)
Intérêts bancaires	(0)	(1)
Charges intérêts sur prêts des filiales	(78)	(61)
Pertes sur créances en compte courant filiales	0	0
Total	62	6 570

II.5.4.3.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En 2019, le résultat exceptionnel s'élève à - 251 K€.

II.5.4.3.7. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

La société n'a pas comptabilisé d'impôt sur les sociétés en 2019.

II.5.4.4. INFORMATIONS GENERALES

Informations sur les entreprises liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2019
Immobilisations financières		
Participations	198 620	213 620
Créances et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés et créances diverses	2 057	2 231
Comptes courants (intégration fiscale)	0	0
Compte courants (cash pooling)	89 241	92 942
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	(191)	(189)
Comptes courants filiales (avances de trésorerie et cash pooling)	6 463	0
Comptes courants (intégration fiscale)	7 289	4 637
Associés - Comptes d'apport en société	0	0
Charges d'exploitation		
Autres services extérieurs	(204)	(36)
Chiffre d'affaires		
Prestations de services à l'égard des filiales	5 475	5 615
Produits financiers		
Intérêts des comptes courants	2 282	2 323
Produits de dividendes	7 913	0
Charges financières		
Intérêts des comptes courants	61	78

II.5.4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

II.5.4.5.1. ENGAGEMENTS DONNES

Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite.

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite :
 - Cadres : 64 à 67 ans
 - Non cadres : 62 à 65 ans
- Taux d'actualisation : 0,7%
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

Au 31 décembre 2019, les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à 547 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 572 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2019, des contrats de retraite à cotisations définies pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA.

Autres engagements donnés

Dans le cadre des financements, les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés filiales de Gascogne SA : Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Dans le cadre du financement de ses filiales, Gascogne SA a émis une lettre de soutien auprès d'Algis.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Papier au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Papier dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

II.5.4.5.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

II.5.4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	131	128
services autres que la certification des comptes	16	60
Total	147	188

II.5.4.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Beaucoup de pays dans le Monde, et notamment la France, sont actuellement sévèrement affectés par la crise sanitaire du Covid-19.

Le Groupe Gascogne a pris des mesures en concertation avec les Représentants du personnel afin d'assurer dans la mesure du possible la continuité de ses opérations et la qualité de ses services dans le respect des règles sanitaires préconisées par les autorités.

Les activités du Groupe sont essentielles et stratégiques pour les clients dans le domaine de l'agroalimentaire humain et animal et de la santé, aussi l'objectif du Groupe est de maintenir son activité industrielle et commerciale autant que possible dans ces conditions difficiles afin de satisfaire la demande et préparer au mieux l'après-crise.

La situation actuelle étant incertaine, il est difficile à ce stade d'en déterminer les impacts sur l'activité de la société en 2020.

Il s'agit d'un évènement post-clôture n'ayant pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture : conformément aux normes comptables, cet évènement n'a donc pas été pris en compte pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2019.

II.5.4.8. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2019
A-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1% du capital de Gascogne SA									
1-Filiales détenues à plus de 50%									
- Gascogne Bois (Escource)	5 000	2 704	100	93 145	5 000	23 142	96 561	(2 996)	0
- Gascogne Sacs (Mimizan)	29 030	6 221	100	20 941	20 941	4 661	77 570	2 915	0
- Gascogne Papier (Mimizan)	5 000	30 821	100	67 595	38 288	58 753	126 414	3 769	0
- Gascogne Flexible (Dax)	12 081	14 018	100	31 940	31 940	0	92 321	5 345	0
2-Participations détenues entre 10% et 50%									
Néant									
B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de Gascogne SA									
1- Filiales françaises									
Néant									
2- Filiales étrangères									
Néant									
C-Renseignements globaux sur tous les titres									
1- Filiales françaises	51 111	53 765		213 620	96 168	86 556	392 866	9 033	0
2- Filiales étrangères	0	0		0	0	0	0	0	0
TOTAL	51 111	53 765		213 620	96 168	86 556	392 866	9 033	0